

HISTOIRE-GEOGRAPHIE-EMC

Collège de Terre-Sainte

NOM : Prénom : Classe :

COMPÉTENCES :

	I	F	S	TS
<i>Histoire</i> Analyser et comprendre des documents				

<i>Géographie</i> Se repérer dans l'espace				
---	--	--	--	--

<i>EMC</i> Les valeurs de la démocratie et son fonctionnement				
--	--	--	--	--

NOTE sur 35 points:

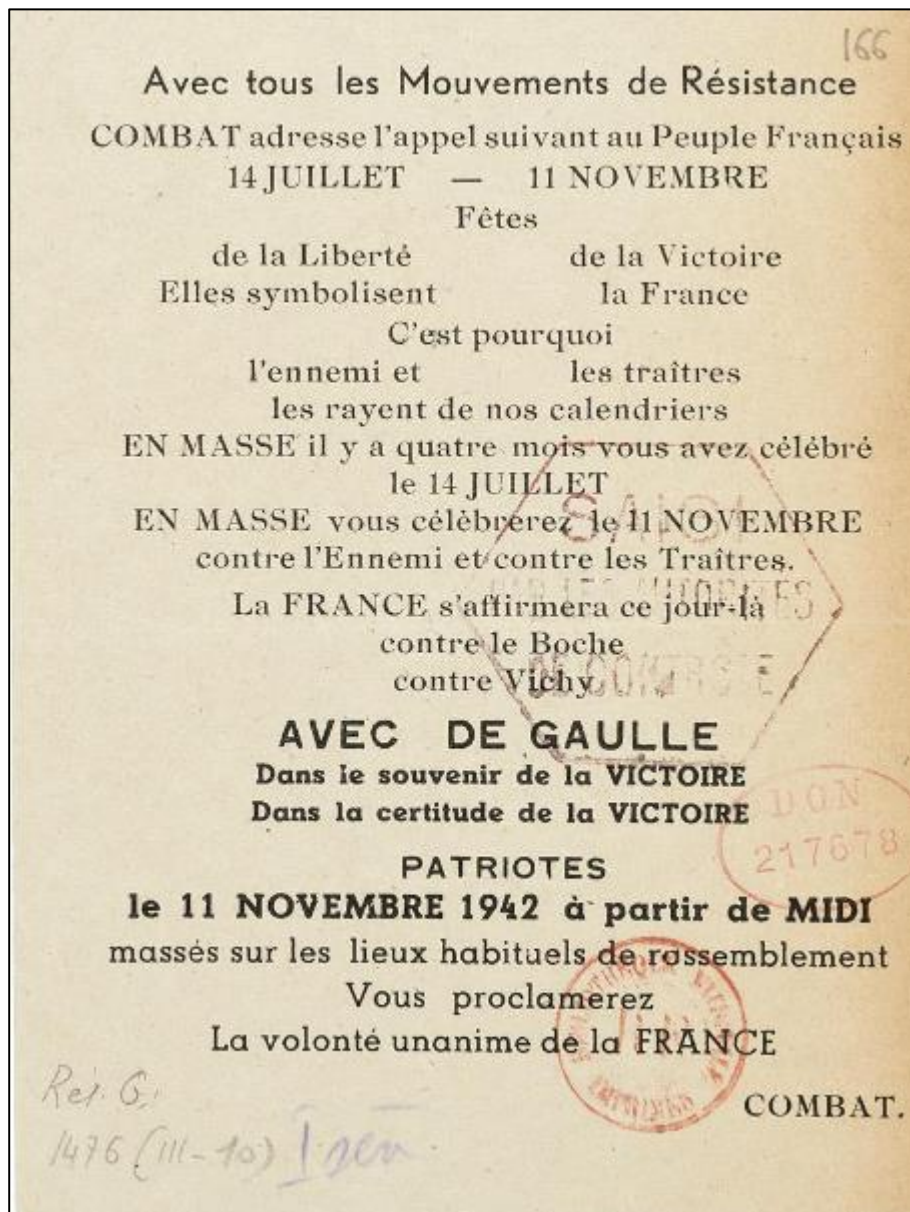
APPRÉCIATION :

Insuffisant Fragile Satisfaisant Très Satisfaisant

Première partie : HISTOIRE

Exercice 1- Analyser et comprendre des documents (20 points)

Document 1 : Tract du mouvement de Résistance Combat de novembre 1942



Consignes document 1

- 1/ Quelle est la nature du document ? Qui en est l'auteur ? (2 points)
- 2/ Expliquez qui sont « l'Ennemi » et les « les Traîtres » évoqués dans le document. (2 points)

Document 2 : L'engagement de Denise Vernay dans la Résistance

Septembre 1939 c'est la guerre. Puis « la drôle de guerre » d'octobre 1939 à avril 1940. Mai 1940, c'est l'invasion allemande, l'afflux des réfugiés, la débandade des troupes vaillamment regroupées pourtant sur certains sites de défense, cela devient la débâcle, la voix chevrotante de Pétain, l'armistice, l'occupation, la collaboration. Refus de croire que ça puisse être définitif, que nos alliés britanniques soient du jour au lendemain désignés comme des ennemis. La France n'est plus la France. Il est inconcevable d'imaginer une collaboration avec les nazis, régime totalitaire et inhumain. J'ai honte, c'est inacceptable, contraire à mon idée de la France.

La presse était alors censurée, la radio française était dans les mains de l'occupant, la télévision n'existait pas, ne restaient que les consignes données par la BBC¹ et De Gaulle. Avec une camarade nous inscrivions au tableau noir les nouvelles diffusées par la radio anglaise. Des tracts dictés par Londres, recopiés, distribués, c'est très peu mais que faire ? Il n'y a pas de bureau de recrutement pour s'engager contre l'occupant, pas plus que des journaux clandestins à acheter dans les kiosques ! A l'automne 1942, les rafles pour ramasser les étrangers juifs s'aggravent. Je me présente à l'Union Générale des Israélites de France (l'UGIF) à Nice : il s'agit de cacher des enfants et leurs parents juifs, réfugiés de tous pays, bloqués ici par la mer dans des familles qui les accueillent en courant de grands risques.

Juillet - Août 1943, la chasse aux Juifs s'intensifie. Je suis alors dans un camp d'éclaireuses² et décide de ne pas retourner à Nice dans ma famille, car je veux entrer dans un réseau ou mouvement de résistance. Une amie institutrice à Saint-Marcellin me fait engager comme agent de liaison au mouvement « *Franc – Tireur* » qui fait partie des Mouvements unis de Résistance avec *Combat* et *Libération*. Lyon est son centre. Je plonge dès ce moment dans la clandestinité.

¹ Radio anglaise

² Mouvement de jeunesse

Témoignage de Denise Vernay, résistante, 23 août 1946

Consignes document 2

3/ Quelle est la situation de la France en 1940 ? (2 points)

4/ Relevez deux actions de résistance évoquées dans le texte (4 points)

Consignes documents 1 et 2

5/ Relevez dans les documents, deux acteurs engagés dans la Résistance. (4 points)

6/ Présentez en quelques lignes les deux formes de Résistance en France. (6 points)

Deuxième partie : EDUCATION MORALE ET CIVIQUE

Exercice 1- Mobiliser des compétences d'EMC (10 points)

Document 1. Le droit de vote en France

Le droit de vote permet aux citoyens d'exprimer leur volonté à l'occasion d'un scrutin. Il fonde la légitimité des élus (président de la République, députés, maires...). Établi en France par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, le droit de vote n'a été effectif pour l'ensemble de la population qu'en 1944, avec la reconnaissance du droit de vote des femmes. [...] Le droit de vote permet aux citoyens d'exprimer leur volonté. Ils peuvent ainsi élire leurs représentants (parlementaires à l'Assemblée nationale et au Sénat) et leurs gouvernants (président de la République, maires...), et participer directement à la prise de décision politique lorsqu'un texte est présenté à leur approbation par la voie du référendum. [...]

En France, le droit de vote est un droit et non une obligation. Certains pays comme la Belgique l'imposent, mais transformer ce devoir en obligation pourrait être contre-productif. [...] En France, le droit de vote est un devoir pour les citoyens, comme le rappelle l'inscription figurant sur les cartes électorales : " Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ".

La question de rendre le vote obligatoire a souvent été débattue mais n'a jamais été envisagée sérieusement :

- le vote n'est pas obligatoire par principe. Si le vote est un droit, on peut, comme tout autre droit (liberté de réunion ou d'association, par exemple), ne pas l'exercer. Il pourrait sembler paradoxal de transformer un droit aussi essentiel en contrainte ;
- obliger les citoyens à voter impose de vérifier que cette règle sera suivie. Il faudrait créer une sanction pénale efficace, faute de quoi la nouvelle obligation demeurerait lettre morte ;
- forcer les citoyens à participer aux élections pourrait avoir un impact sur les résultats (augmentation des votes blancs ou nuls, par exemple)

Source : site viepublique.fr, octobre 2021

Consignes document 1

1/ Le droit de vote permet aux citoyens Français d'élire quels représentants ? (2 points)

Deux éléments de réponse sont attendus.

2/ Relevez deux arguments qui justifient que le droit de vote n'est pas rendu obligatoire en France. (2 points)

Document 2. Affiche sur le droit de vote et l'abstention



Pour inciter les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales, la mairie de Fontenay-sous-Bois a lancé une campagne d'affichage originale avec le rappeur Drake ou comme ici, l'internaute Khaby Lame.

Source : Affiche mairie Fontenay-sous-Bois, février 2022

Consignes document 2

3/ Citez la raison de cette campagne d'affichage. (1 point)

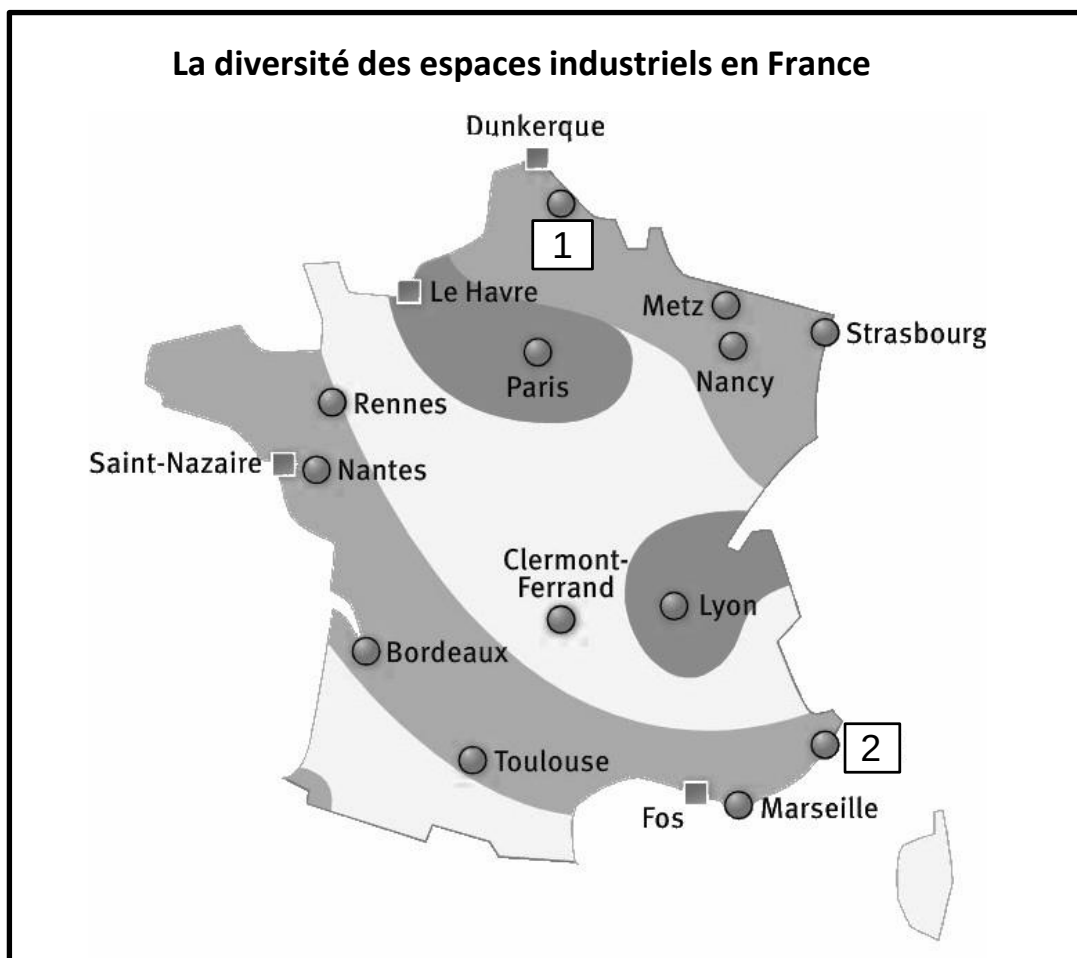
4/ Quels moyens utilise la mairie de Fontenay-sous-Bois pour convaincre les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales ? Deux éléments de réponse sont attendus. (2 points)

Consignes documents 1 et 2

5/ Selon vous, faut-il rendre le vote obligatoire en France ? Justifiez. (3 points)

Troisième partie : GEOGRAPHIE

Exercice - Se repérer dans l'espace (5 points)



1/ Nommez les deux métropoles indiquées par un numéro.

1 :

2 :

2/ Complétez la légende de la carte en vous appuyant sur les propositions suivantes :

Espace industriel dynamique - Espace industriel ancien - Espace peu industrialisé

3/ Reportez ci-dessous les figurés cartographiques qui conviennent.

..... Métropole dotée d'un ou plusieurs technopôles

..... Zone industrialo-portuaire